

Fiche de dépôt de projet : expérimentation article L401.1 ou action innovante

Pôle académique recherche, développement, innovation, expérimentation
(PARDIE)

Année scolaire 2016-2017

Rectorat

Pôle académique Recherche
Développement Innovation et
Expérimentation (PARDIE)

Dossier suivi par les CARDIE :

Marie-Christine CLERC-GEVREY
IA-IPR d'allemand
marie-christine.clerc-gevrey@ac-besancon.fr

Nicolas MAGNIN
IA-IPR de Mathématiques
Nicolas.magnin@ac-besancon.fr

Téléphone
03 81 65 49 33
Fax
03 81 65 49 26

10, rue de la Convention
25030 Besançon
cedex

IA-IPR/BT

<p>ANTERIORITE</p>	<p>Première demande : <input type="checkbox"/></p> <p>Reconduction : <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>Intitulé de l'action en cours : Une Mini-Entreprise au collège Simone SIGNET</p> <p>Année de la contractualisation de l'action avec le PARDIE : 2015</p>
<p>FICHE D'IDENTITE DU PROJET</p>	<p>Intitulé de l'action : Une Mini-Entreprise au collège Simone SIGNET</p> <p>Etablissement(s)</p> <p>Courriel : ce.0900351t@ac-besancon.fr</p> <p>Téléphone : 03 84 21 32 44</p> <p>Collège connecté : <input type="checkbox"/></p>
<p>COORDINATION</p>	<p>Nom et prénom du coordonnateur : Agnès CHEVRANT-BRETON</p> <p>Adresse électronique du coordonnateur : agnes.chevrant-breton@ac-besancon.fr</p>
<p>DESRIPTIF DE L'ACTION (10 lignes maximum)</p>	<p>Le projet consiste en la création d'une mini-entreprise éphémère au sein du collège, dans laquelle les élèves sont les preneurs de décisions. La mini-entreprise a pour objectif la conception, la fabrication et la commercialisation d'un objet afin de tirer des bénéfices. Les enseignantes viennent en support des élèves pour les aider à trouver les ressources nécessaires à la résolution des problèmes qui peuvent survenir à chaque étape de la vie de la mini-entreprise.</p>
<p>BESOINS DIAGNOSTIQUÉS À L'ORIGINE DU PROJET</p>	<p>Les élèves n'ont pas de réelles connaissances sur le monde de l'entreprise et l'économie. Ce projet s'inscrit pleinement dans le Parcours d'Avenir doit permettre aux élèves de prendre en main leur orientation. Par ailleurs, les élèves ont souvent de grandes difficultés à comprendre l'intérêt des apprentissages dispensés en cours classiques. Le projet de mini-entreprise est un bon moyen de donner du sens à l'ensemble de ces apprentissages, au travers des différentes étapes et activités développées dans le projet.</p>
<p>THEMATIQUE DU PROJET</p>	<p><input checked="" type="checkbox"/> Persévérance scolaire <input type="checkbox"/> Alliance éducative <input checked="" type="checkbox"/> Evaluation <input type="checkbox"/> Organisation du travail personnel de l'élève (espaces et temps d'apprentissage) <input checked="" type="checkbox"/> Liaisons école/collège et collège/lycée <input checked="" type="checkbox"/> Vivre ensemble <input checked="" type="checkbox"/> Autre. Préciser : Ouverture sur le monde extérieur,</p>

	vaorisation des compétences, pédagogie de projet, statut formateur de l'erreur
OBJECTIF(S)	<p>Objectifs visés</p> <p>Pour le collège, préciser en quoi l'action contribue à l'acquisition du socle commun de connaissances, de compétences et de culture :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Domaine 1 : Les langages pour penser et communiquer (création d'un logo, rédaction de courriers, rédaction de devis, rédaction d'articles promotionnels, réalisation de spots publicitaires, site web ou blog) - Domaine 2 : Les méthodes et outils pour apprendre (pédagogie de l'erreur, être capable de trouver les ressources nécessaires à la résolution d'un problème technique, utilisation des outils informatiques) - Domaine 3 : La formation de la personne et du citoyen (valorisation de l'effort et de l'engagement personnel, respect des membres de l'équipe, entraide lors de périodes de difficultés, respect des codes de l'entreprises) - Domaine 4 : Les systèmes naturels et les systèmes techniques (utilisation d'outils spécifiques pour la fabrication de l'objet, définition d'un cahier des charges et des spécifications de l'objet) - Domaine 5 : Les représentations du monde et des activités humaines (découvertes des métier d'une entreprise, interventions d'experts ou de spécialistes pour apporter leur témoignage aux élèves) <p>Préciser les axes de la réforme du collège dont l'action relève :</p> <ul style="list-style-type: none"> - <input checked="" type="checkbox"/> renforcer l'acquisition des savoirs fondamentaux en combinant des apprentissages théoriques et pratiques - <input checked="" type="checkbox"/> tenir compte des spécificités de chaque élève pour permettre la réussite de tous - <input checked="" type="checkbox"/> donner aux collégiens de nouvelles compétences adaptées au monde actuel ; - <input checked="" type="checkbox"/> faire du collège un lieu d'épanouissement et de construction de la citoyenneté, une communauté où l'expérience individuelle et l'activité collective sont privilégiées.

	<p>Effets escomptés</p> <ul style="list-style-type: none"> - sur les élèves et leurs acquis - Renforcement des compétences en français, mathématiques et anglais. - Appropriation des outils numériques (internet, suite bureautique, logiciels d'infographie, logiciels de montages vidéo, etc.) - Acquisition et/ou renforcement de nouvelles compétences et capacités (étude de marché, étude de faisabilité, tenue d'une comptabilité, phoning, présentations orales, etc.) - Renforcement de l'estime de soi et de la confiance en soi - Travail en équipe sur le mode collaboratif - Capacité à mener un projet de longue durée du début à la fin - Capacité à tenir les objectifs - Planification - Gestion des documents - Développer le goût de l'effort et de la curiosité, développer l'engagement et la persévérance - Être capable de chercher des solutions à des problèmes techniques - Développer l'autonomie et les initiatives personnelles - Responsabiliser les élèves suite à leurs prises de décisions - EMI : présence numérique, notion d'identité numérique, droit en vigueur <ul style="list-style-type: none"> - la pratique des enseignants - Travail en co-intervention - Pédagogie de projet - Différenciation pédagogique - Ouverture sur l'environnement économique et création de partenariats pérennes avec les acteurs locaux de l'économie - Mise en œuvre du Parcours Avenir de manière concrète - Faire intervenir des "experts" ou "spécialistes" pour répondre à une problématique précise ("comment créer un bon logo ?", "comment tient-on une comptabilité ?", "comment communiquer sur le produit ?", etc.) <ul style="list-style-type: none"> - sur l'établissement ou l'école - Développement du rayonnement de l'établissement auprès des acteurs locaux de l'économie (entreprises, établissements d'enseignement supérieur, associations, institutions, etc.) - Valoriser le collège et lutter contre l'image négative de l'établissement
<p>MODALITES DE MISE EN ŒUVRE PREVUE</p>	<p>Élèves impliqués Nombre : 18 Nombre de classes et niveaux des classes : 1 groupe de niveau 3^{ème} Préciser si les élèves bénéficiant du projet sont scolairement ou socialement fragiles (élèves relevant de l'éducation prioritaire, décrocheurs, en grande difficulté scolaire...) : élèves de REP +</p>

Apprentissages visés en termes de connaissances/compétences/attitudes

Connaissances :

- les métiers / fonctions dans une entreprise
- fonctionnement et but d'une entreprise
- connaissances techniques (en fonction de l'objet fabriqué) : cahier des charges, etc.

Compétences :

- compétences linguistiques (rédaction, compréhension d'un texte, etc.)
- compétences orales
- compétences numériques
- compétences mathématiques
- compétences plastiques

Attitudes :

- acquisition des codes de l'entreprise
- autonomie et prise d'initiatives
- goût de l'effort
- respect des forces et faiblesses de chacun
- entraide
- engagement

Modalité de communication de ces apprentissages aux élèves

- évaluation diagnostique en début de projet
- explicitation des compétences développées et des attendus
- liens avec les apprentissages "classiques" du collège
- évaluation formative et auto-évaluation

Nombre d'acteurs éducation nationale / ATOS impliqués
 Nombre : 2
En annexe : liste des personnels impliqués à compléter obligatoirement

Partenariats

- préciser les partenaires

En fonction de l'objet de la mini-entreprise, partenariat avec des entreprises (fourniture des matières premières, expertise, aide au financement de l'activité, etc.) administrations, lycées professionnels, universités, CCI, etc.

Au sein du collège, utilisation des personnes ressources volontaires (gestionnaire pour la comptabilité, professeurs de lettres pour la rédaction des documents, des courriers, professeurs de langues, professeur d'arts plastiques pour le logo, la publicité, la communication, etc.)

- préciser les liens avec la recherche

UTBM
 Cordées de la réussite
 IUT

- préciser la nature et le contenu du partenariat

En fonction de l'objet développé par la mini-entreprise les partenariats peuvent porter sur les points suivants :

- Parrainage d'une entreprise (suivi et soutien du projet)
- Aide au financement
- Fourniture des matières premières
- Expertise (comptabilité, communication, gestion, publicité, droit du travail, etc.)
- Visites d'entreprises

	<p>Modalités d'organisation : -temporelle (rythme...) 2h / semaine -spatiale En fonction des besoins : - au collège - dans une structure partenaire -concertation 1 à 2h / semaine</p>
<p>INSCRIPTION DANS LA POLITIQUE DE L'ETABLISSEMENT/ L'ECOLE</p>	<p>Lien avec le projet d'établissement/d'école/contrat d'objectifs - Ouverture du collège sur les partenaires extérieurs (y compris les parents) - Faire en sorte que tous les élèves soient en réussite - Redonner sens à la scolarité - Favoriser la mixité - Promouvoir le goût de l'effort et de l'engagement - Développer des attitudes citoyennes</p> <p>Positionnement et impact du projet au sein de l'établissement - Projet qui veut participer au rayonnement de l'établissement - Contribue à la venue de professionnels dans l'enceinte du collège - Lutte contre l'image négative que peut avoir le collège</p>
<p>EVALUATION DE L'ACTION</p>	<p>Indicateurs (qualitatifs et/ou quantitatifs) en termes de résultats et comportements des élèves, de plus-value pour l'équipe pédagogique, etc. Quantitatifs : assiduité, ponctualité Qualitatifs : - comportement des élèves durant les séances (engagement sur le long terme) - développement de l'autonomie - capacité à prendre des décisions en considérant les contraintes propres au projet (temporelles, techniques, économiques, juridiques, etc.) - relations entre les pairs et à l'égard des intervenants ponctuels</p> <p>Modalité de l'évaluation Evaluation diagnostique des forces en début d'année (auto-évaluation) Grille de positionnement Evaluation diagnostique des compétences scolaires Valorisation des réussites Validation des items du socle commun et du B2i</p>
<p>RESSOURCES</p>	<p>Ressources hors numériques 2 enseignantes Transports pour se rendre sur les différents sites partenaires Défraiements éventuels d'intervenants extérieurs Acquisition de ressources papier sur la gestion de projet, la gestion d'une entreprise et le management des équipes</p> <p>Ressources numériques :</p> <p>préciser -matériel - Ordinateurs avec suite bureautique - Accès internet - Imprimantes - Logiciels de retouches d'images et de montage vidéos - Appareils photos et caméra -infrastructure</p>

	<ul style="list-style-type: none"> - Salle de classe - CDI - Salle multimédia -compétences disponibles pour accompagner le projet <p>Besoins de formations émergeants au fil du projet</p> <p>Formations suivies ou demandées</p> <p>- Demande de formation : la gestion de projet / la gestion et le management des équipes de travail</p>
<p>CARACTERE INNOVANT DU PROJET</p>	<p>En termes de résultats et comportements des élèves, de nouveaux usages numériques par l'équipe pédagogique, ...</p> <p>Projet qui met l'élève au cœur de l'action. L'enseignant n'est plus le prescripteur mais vient en soutien des élèves et doit répondre à leurs besoins et leurs demandes.</p> <p>Les élèves gagnent en autonomie. Ils sont capables de trouver des ressources (matérielles et humaines) pour faire avancer leur projet.</p> <p>Les élèves sont les preneurs de décisions et les bâtisseurs du projet : ils doivent faire des choix et les assumer.</p> <p>Le projet est-il dérogatoire par rapport à l'organisation du temps scolaire, aux structures, à la mobilisation des ressources humaines. Si oui, en quoi ?</p> <p>Non</p>